



THÉMA ▼

C
LA
COOPÉRATION
AGRICOLE

Solutions Coopératives

Des réponses aux défis
environnementaux

SOMMAIRE

Édito	5
Le dispositif « trophées des solutions coopératives »	6
Les partenaires membres du jury	8
Les membres du jury	9

p. 13

Catégorie 1. Agro-écologie

Des actions originales relevant de l'agro-écologie : réduction des intrants, mise en oeuvre de l'agriculture biologique, préservation de la biodiversité...

REGARD Jean-Christophe Roubin, CRÉDIT AGRICOLE Le Crédit Agricole, banquier de 8 agriculteurs sur 10	14
EVEN Création d'un fonds RSE à destination des producteurs de lait adhérents	16
TERRENA La solution GPS & Consélio Cultures	18
VIGNERONS DE BUZET Un vignoble expérimental pour tester, analyser et déployer des itinéraires techniques agroécologiques	20

p. 31

Catégorie 3. Économie circulaire

Différents dispositifs relevant de l'éco-conception, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'écologie industrielle et territoriale ou encore la bioéconomie.

REGARD Frédéric Hérault, Groupe AGRICA Soutenir l'économie circulaire, un choix naturel	32
CAVALE Valorisation agronomique et énergétique de co-produits de distillerie	34
EUREDEN Recyclage des coquilles d'œufs en amendement calcique	36
SODIAAL Un emballage de beurre inédit en France, recyclable, composé à 96 % de papier	38

p. 23

Catégorie 2. Économie décarbonée et adaptation au changement climatique

Différentes actions exemplaires permettant d'illustrer la contribution des coopératives à la lutte contre le changement climatique ou à l'adaptation de l'agriculture à ce changement.

NORIAP Développement de filières bas carbone & accompagnement des agriculteurs vers l'agriculture bas carbone	24
SCARA Biogaz d'Arcis, une unité de méthanisation pour un projet environnemental innovant d'économie circulaire	26
SODIAAL Un élevage préservant la planète	28

p. 40

Catégorie 4. Coopératives solidaires

Des démarches collectives regroupant plusieurs coopératives, associées ou non à d'autres partenaires, pour apporter des solutions relevant des thématiques précédentes.

AGRIBIO UNION Assolement bio, éthique et responsable	42
LUZEAL Décarbonation du procédé de déshydratation de la luzerne	44
NOÉ Biodiversité et agriculture: une boîte à outils au service des filières agroalimentaires	46

Tour de France des Solutions
Coopératives

48

Un travail de réseau

53





Dominique Chargé

Édito

LES TROPHÉES, ÉTENDARDS DES SOLUTIONS COOPÉRATIVES

Au carrefour de multiples enjeux environnementaux, l'agroalimentaire doit relever un grand nombre de défis pour apporter des réponses concrètes aux attentes de la société: lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des intrants et des pollutions, contribution à l'atteinte de la neutralité carbone, préservation de la biodiversité...

Actrices essentielles, pivots de la chaîne alimentaire, les coopératives ont un rôle tout particulier à jouer. Représentant trois agriculteurs sur quatre et une marque alimentaire sur trois, leur modèle d'entreprise leur permet de mobiliser un grand nombre d'agriculteurs et de structurer de véritables projets économiques générateurs de valeurs sur les territoires, tout en apportant des solutions pour relever ces défis. On voit ainsi émerger des innovations allant de la parcelle à l'unité industrielle, tant sur les plans technique et écologique que social et économique...

Amplifier l'impact de ces solutions, telle est la mission qui incombe à La Coopération Agricole: au-delà du savoir-faire, notre mission est de faire savoir. Pour tisser un nouveau lien avec la société, un lien de confiance permettant une meilleure acceptabilité de nos pratiques et de nos métiers, la pédagogie et la valorisation des nombreuses initiatives sont devenues des leviers essentiels de l'avenir de nos filières.

Dans le prolongement des travaux déjà réalisés en ce sens, nous avons donc lancé cette année les «Trophées des Solutions Coopératives», avec l'appui de nos partenaires, Crédit Agricole, Groupe AGRICA et Groupama, pour récompenser les initiatives les plus emblématiques de notre réseau autour des quatre problématiques majeures que sont l'agro-écologie, l'économie décarbonée et l'adaptation au changement climatique, l'économie circulaire et les démarches collaboratives menées par des collectifs. Pour cette première édition, plusieurs dizaines d'entreprises ont proposé leurs bonnes pratiques, certaines très innovantes et en émergence, d'autres éprouvées et en cours de large diffusion. Toutes étaient riches et passionnantes, et des choix difficiles ont dû être faits pour aboutir au présent document, qui n'en présente que douze, dont les quatre lauréates des Trophées 2021.

Les transformations environnementales ne se feront pas sans la forte contribution du secteur agricole et agroalimentaire. La Coopération Agricole et les 2300 coopératives, au sein de chaque filière, mettront toute l'énergie nécessaire pour y contribuer partout sur le territoire et au service de la pérennité de nos activités! ■

Dominique Chargé
Président de La Coopération Agricole

Le dispositif « Trophées des Solutions Coopératives »



Le secteur agroalimentaire fait face à de nombreux enjeux pour apporter une contribution substantielle à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. Les 2300 coopératives agricoles et agroalimentaires réunies au sein de La Coopération Agricole (LCA) sont concernées par l'ensemble des dix-sept ODD. Elles sont toutefois plus attendues sur l'ODD 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable) et sur l'ODD 12 (Établir des modes de consommation et de production durables).

Chaque coopérative doit participer à cet effort collectif pour faire face à ces enjeux sociétaux. Pour identifier et valoriser les innovations, bonnes pratiques; et autres solutions aux défis que le monde agricole et alimentaire doit relever, le «Tour de France des Solutions Coopératives» a été lancé fin 2020 par LCA. Au-delà du recensement des solutions déployées par les coopératives, ce projet souhaite donner une visibilité supplémentaire à leur mobilisation engagée sur les territoires. Répertoriées sur le site des Solutions Coopératives, les initiatives prises par les entreprises attestent de la forte contribution des coopératives agricoles pour transformer la chaîne alimentaire.

Les premiers « Trophées des Solutions Coopératives »

Pour compléter et valoriser ce travail de recensement, LCA a lancé les premiers «Trophées des Solutions Coopératives». Ils visent à mettre en lumière des coopératives engagées dans des démarches de développement durable. En 2021, LCA a souhaité mettre en avant des actions en lien avec les enjeux environnementaux des filières agroalimentaires.

À cette occasion, quatre catégories ont été établies :

- le Trophée **Agro-écologie** concerne les items de la réduction des intrants, de l'agriculture biologique, de la biodiversité...;
- le Trophée **Économie décarbonée** traite des sujets de lutte contre le changement climatique, d'efficacité énergétique, d'adaptation au changement climatique...;
- le Trophée **Économie circulaire** aborde les thèmes de l'éco-conception, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'écologie industrielle et territoriale, la bioéconomie...;
- le Trophée **Coopératives solidaires** récompense le meilleur collectif de coopératives collaborant sur une des thématiques citées précédemment.

Ces Trophées ont été décernés en décembre 2021, lors du Congrès des coopératives agricoles, par un jury composé de parties prenantes du secteur agroalimentaire. Pour les entreprises lauréates et finalistes des trophées, plusieurs éléments de valorisation sont prévus: journée régionale organisée au sein des coopératives pour présenter les solutions lauréates, vidéo présentant les solutions, document de présentation des solutions, dotations...

Trois partenaires se sont associés aux «Trophées des Solutions Coopératives» pour amplifier les transitions en cours dans le secteur alimentaire: le Crédit Agricole; le Groupe AGRICA; Groupama.

Cinquante-six coopératives rassemblant plus de cent soixante mille coopérateurs ont déposé un dossier de participation*. Ce document présente les douze dossiers qui ont retenu l'attention du jury par leur caractère innovant et impactant pour répondre aux défis environnementaux. ■

Les PARTENAIRES membres du jury



FRÉDÉRIC HÉRAULT
Directeur général,
Groupe AGRICA

« Les Trophées des Solutions Coopératives soulignent l'engagement du secteur dans la transition environnementale et climatique, engagement que nous partageons au sein du Groupe AGRICA. Au-delà de nos liens historiques avec La Coopération Agricole, nos préoccupations communes et notre proximité de vue sur les solutions durables à développer nous ont naturellement conduits à nouer un partenariat. »



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)



STÉPHANIE PITOISSET
Responsable partenariats
agricoles, GROUPAMA

« La composition du jury faisant appel à des compétences très variées a permis une discussion très constructive pour désigner les finalistes sur la base des dossiers présélectionnés de très grande qualité. Il faut encourager ce type de récompense : face aux transitions auxquelles il est confronté, le monde agricole et coopératif agit et, souvent, ce n'est pas assez visible. Ce partage des bonnes pratiques permet surtout de voir ce qui fonctionne et de déployer plus largement les solutions dans le futur. »



AXEL RETALI
Responsable de l'expertise
agriculture et agroalimentaire,
CRÉDIT AGRICOLE SA

« Au Crédit Agricole, nous pensons qu'une agriculture en harmonie avec son territoire, à la fois productive et respectueuse de l'environnement et des hommes et des femmes qui la font vivre, est une agriculture mieux armée pour résister aux crises de marché et faire face au changement climatique. Par ailleurs, l'agriculture détient, via l'agro-écologie, une partie des solutions aux problèmes actuels de ce monde (urgence climatique, carbone, eau, biodiversité, nécessité de relocaliser une partie de notre approvisionnement...). Nous souhaitons donc accompagner les démarches agroécologiques dans toute leur diversité, notamment lorsque ces démarches sont collectives, et nous sommes très heureux de collaborer avec La Coopération Agricole dans cet objectif commun. »



Les MEMBRES du jury



NADIA BOUTIGHANE
Ministère de l'Agriculture et
de l'alimentation, chargée de
mission déchets et économie
circulaire à la DGPE

« Face aux enjeux tels le changement climatique, la perte de biodiversité, l'agriculture française est source de solutions. Les Trophées des Solutions Coopératives portés par La Coopération Agricole sont un bon outil pour valoriser et partager les démarches exemplaires performantes d'un point de vue environnemental, économique et social, portées par les agriculteurs et les coopératives. Ils contribuent ainsi à mettre en valeur et à encourager les projets à fort potentiel en faveur de l'agro-écologie, de la transition écologique et vers l'économie circulaire dans les secteurs agricole et agroalimentaire. »



NATHALIE BOYER
Déléguée générale chez ORÉE,
Ambassadrice de l'Économie
circulaire auprès du ministère de
la Transition écologique

« Je suis très fière de soutenir cette première édition des Trophées des Solutions Coopératives en tant qu'ambassadrice de l'Économie circulaire auprès du ministère de la Transition écologique et déléguée générale de l'association ORÉE qui est engagée pour la transition écologique des territoires depuis 1992. J'espère pouvoir ainsi encourager et soutenir des initiatives du secteur agricole et agroalimentaire qui mettent au cœur de leur action un usage raisonné et rationalisé de leurs ressources et de leurs déchets. »

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Les membres du jury



CHRISTOPHE KLOTZ
Directeur RSE et création de valeur partagée chez NESTLÉ FRANCE

« La Coopération Agricole joue un rôle majeur en France. Du fait de son maillage, elle est capable de faire basculer des pans entiers de nos territoires vers une résilience que l'on appelle tous de nos vœux. Encore faut-il que des solutions existent, et servent d'exemple à d'autres. C'est en ce sens que ces Trophées des Solutions Coopératives sont un vrai facteur d'accélération. Il faut mettre le projecteur sur ce qui fonctionne et rendre hommage aux hommes et aux femmes qui en sont à l'origine. Nestlé en France est fier d'avoir été choisi pour faire partie de ce jury pas tout à fait comme les autres. »



VALENTIN FOURNEL
Directeur R&D et Services Éco-conception chez CITEO

« À l'heure où les attentes envers les décideurs sont extrêmement fortes pour les voir prendre les engagements nécessaires à la réduction de notre impact sur la planète, il est primordial de voir que des acteurs sont passés ou sont en train de passer à l'action. Je remercie donc La Coopération Agricole de m'avoir donné l'opportunité de suivre et d'encourager les initiatives très concrètes mises en œuvre par le monde agricole dont nous avons plus que jamais besoin. Nous le savons, personne ne pourra trouver la solution tout seul dans son coin et ces Trophées des Solutions Coopératives viennent nous rappeler que la collaboration et le partage des bonnes pratiques sont les clés pour construire le monde de demain, plus respectueux des écosystèmes qui nous entourent. C'est également ce que nous prônons dans notre activité au quotidien chez Citeo. »



MARYLINE FILIPPI
Professeur d'économie, chercheur associé à INRAE

« Membre du comité scientifique d'évaluation de La Coopération Agricole et de la FNCuma, j'avais déjà pu mesurer l'engagement du réseau coopératif sur les enjeux environnementaux que couvrent ces Trophées des Solutions Coopératives. Pour autant, j'ai été à nouveau impressionnée par la richesse des projets présentés et il a été bien difficile de trancher en faveur de tel ou tel lauréat! Les projets soumis portent en effet sur des enjeux essentiels, dont les réalisations sont de portées différentes selon les cas. L'exercice imposait de hiérarchiser les dossiers, mais c'est l'ensemble des exemples qui doivent être portés à connaissance comme autant de bonnes pratiques dont il faut s'inspirer! »



ELENA BLUM
Journaliste chez RÉFÉRENCE AGRO

« En tant que journaliste chez *Référence agro*, je suis curieuse des stratégies menées par les coopératives pour participer à la transition agroécologique, tout en préservant leur rentabilité. Prendre part au jury des Trophées des Solutions Coopératives de La Coopération Agricole m'a permis de découvrir de très nombreuses initiatives. Les débats ont été intenses et passionnants, enrichis par les fonctions et domaines d'expertise variés des membres du jury. Certaines décisions n'ont pas été simples à prendre, et j'espère que ces Trophées donneront envie à toutes les coopératives du territoire d'innover et de s'engager. »



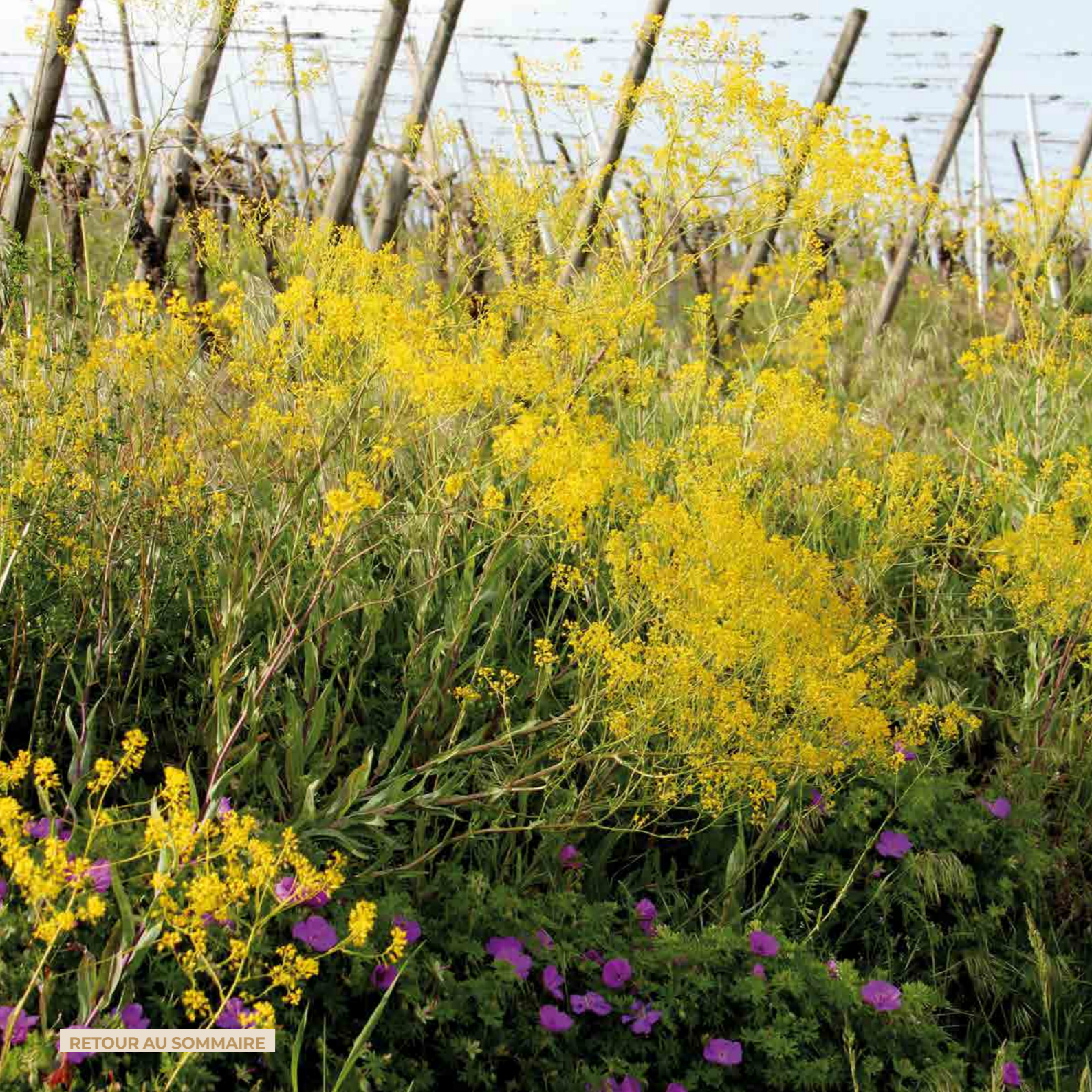
PHILIPPE DROIN
Directeur des Opérations Pôle Conseil, GREENFLEX

GreenFlex, dès sa création, a souhaité se positionner comme étant le partenaire clé de la transformation des organisations, que ce soit sur le volet énergétique, environnemental ou sociétal pour contribuer à établir une économie régénérative. Le secteur agroalimentaire présente un certain nombre d'enjeux qui permettent d'atteindre ce type d'économie. J'étais donc très intéressé de prendre part au jury des Trophées des Solutions Coopératives pour découvrir les différentes solutions portées par les coopératives agricoles pour répondre à ces enjeux environnementaux majeurs. Un grand merci à La Coopération Agricole pour l'organisation de ces Trophées!



OLIVIER CANONNE
Responsable RSE, SYSCO FRANCE

« En tant que responsable RSE/Développement Durable de SYSCO, distributeur de produits alimentaires pour la restauration, je suis amené à travailler très régulièrement avec des coopératives agricoles, qui comptent parmi nos principaux fournisseurs. C'est pourquoi, lorsque La Coopération Agricole m'a sollicité pour participer au jury des Trophées des Solutions Coopératives, j'ai tout de suite accepté. J'ai bien apprécié d'avoir l'opportunité de discuter puis d'évaluer collectivement les démarches des candidats. Cela m'a aussi permis de découvrir plein d'initiatives intéressantes et innovantes de coopératives que je ne connaissais pas. Bravo à elles et longue vie à ces Trophées! »



Catégorie 1 Agro-écologie

Des actions originales relevant de l'agro-écologie: réduction des intrants, mise en œuvre de l'agriculture biologique, préservation de la biodiversité...



JEAN-CHRISTOPHE ROUBIN
 Directeur de l'Agriculture
 CRÉDIT AGRICOLE

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
 ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Regard

Le Crédit Agricole, banquier de 8 agriculteurs sur 10

« Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société » est la raison d'être du Groupe Crédit Agricole. Ce socle guide les ambitions des 39 caisses régionales, banques coopératives de plein exercice au service de leurs 24 800 000 clients.

Les caisses régionales et les filiales spécialisées du Groupe proposent à leurs clients des services de banque, d'assurance, d'expertise immobilière et d'accompagnement à la transition énergétique, notamment pour le financement d'énergies renouvelables.

Créé il y a plus de cent ans pour être au service du monde agricole, et aujourd'hui banquier de huit agriculteurs sur dix, le Crédit Agricole a des liens étroits avec les agriculteurs et leurs coopératives. Les caisses régionales mettent à leur disposition un réseau de conseillers spécialisés et des solutions développées pour les accompagner tout au long de leur cycle d'exploitation. Elles se mobilisent aussi pour les aider à maintenir leurs activités dans les situations difficiles, comme pendant la crise sanitaire ou en avril 2021, lors de la vague de gel tardif.

Des engagements en rapport avec l'agro-écologie

L'agro-écologie, ce sont des démarches, souvent innovantes, qui répondent à différents enjeux :

- avoir un impact positif sur l'environnement (intrants, eau, biodiversité, qualité des sols...);
- être économiquement viable (et répliquable);
- prendre en compte les aspects sociaux et territoriaux (qualité de vie des exploitants et salariés, créations d'emplois, insertion dans des projets de territoire, système alimentaire...).

DES MÉTIERS & DES COMPÉTENCES...



Si les principes en sont aujourd'hui bien connus, les démarches possibles sont très diverses et nécessitent des adaptations du système d'exploitation, voire le démarrage de nouveaux ateliers et/ou des projets d'énergies renouvelables : la dimension collective et/ou de conseil est donc particulièrement importante. Les projets et changements de pratiques ont pour corollaire des investissements et des coûts d'adaptation, ces derniers ne trouvant pas toujours de compensation immédiate dans les prix ou les aides. Tous ces éléments doivent être expliqués au conseiller bancaire, qui doit comprendre le projet dans toutes ses composantes pour pouvoir l'accompagner.

Le Crédit Agricole, qui porte les valeurs de proximité et de responsabilité, a ainsi souhaité :

- former ses conseillers aux différentes composantes de l'agro-écologie (bio, HVE, carbone, biodiversité, efficacité énergétique et énergies renouvelables...), afin qu'ils soient en mesure d'échanger avec leurs clients, agriculteurs et/ou coopératives, sur leurs projets de transition et leurs implications, de les conseiller et de leur apporter les solutions les plus adaptées;

- mettre à leur disposition des solutions souples pour les financements, l'assurance et la monétique;
- favoriser l'émergence de projets, par l'intermédiaire de concours comme les Trophées des Solutions Coopératives, les Trophées de l'Excellence bio, les Trophées de l'Agro-écologie, et de nombreuses déclinaisons régionales;
- participer à l'écosystème de l'innovation par l'intermédiaire de ses 40 Villages by CA et de l'animation de nombreuses start-up agri et agro;
- constituer des fonds d'investissement dédiés comme CA Transitions, géré par IDIA (filiale de capital investissement), pour les transitions énergétiques, agricoles et agroalimentaires. ■

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Solution



Even
Ploudaniel (Finistère)

<https://www.even.fr/>

- **Activité**
lait et produits laitiers
- **1370** adhérents
- **Grand Groupe**
- **2,1 Md€** de chiffre d'affaires

indicateurs

- Retour de résultat complémentaire de **4 €/1000** litres de lait.
- **25** actions inscrites au catalogue.
- Budget de **1,7 M€** pour le fonds RSE en 2021.

RETOUR AU SOMMAIRE

Création d'un fonds RSE à destination des producteurs de lait adhérents

Pour accélérer le déploiement de la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) sur le terrain, le conseil d'administration d'Even a décidé en 2020 de créer un fonds RSE. Celui-ci a pour objectif d'encourager les pratiques durables des producteurs adhérents en les finançant par du retour de résultat. Cette mécanique économique incitative et inclusive permet d'encourager tous les adhérents de la coopérative à progresser en matière de RSE avec pour ambition de construire un modèle coopératif toujours plus vertueux. La part du retour de résultat de la coopérative affecté à ce fonds sera chaque année proposée par le conseil d'administration et validée par l'assemblée générale. Ce montant disponible sera alloué à chaque adhérent proportionnellement à son volume d'apport de lait.

La création d'un fonds RSE vise à encourager les actions en matière de développement durable de tous les producteurs adhérents, quel que soit leur niveau d'avancement sur le sujet. Il s'agit d'une première à ce jour dans la coopération agricole française et elle s'inscrit pleinement dans le cadre prévu par le



statut coopératif, qui montre ici, une fois de plus, sa capacité à intégrer les enjeux modernes de la RSE.

La création du fonds RSE par la coopérative Even est le fruit d'un travail collectif porté par les membres du conseil d'administration de la coopérative. Après en avoir validé le grand principe, ces derniers ont travaillé les règles de fonctionnement du dispositif et consolidé et diffusé aux adhérents un catalogue d'actions éligibles au fonds. Ces dernières relèvent de trois axes de progrès prioritaires, en lien avec les trois piliers du développement durable, et qui sont intégrés dans la démarche RSE «Passion du Lait®» de Laïta, le pôle laitier du Groupe EVEN :

- **L'Homme** : ces actions souhaitent valoriser les savoir-faire des producteurs, améliorer la sécurité, les conditions de travail et le revenu des exploitants et de leurs salariés. Les actions prévues dans le catalogue pour cet axe sont par exemple des aides au remplacement pour les vacances, des formations, etc.;
- **L'Animal** : cet axe a pour objectif de poursuivre l'engagement des agriculteurs vers des pratiques respectueuses du bien-être animal (amélioration des chemins d'accès aux pâtures, achat de matériel favorisant le bien-être animal, etc.);



- **L'Environnement** : cet axe vise l'amélioration de l'empreinte environnementale des exploitations, la préservation des ressources, de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Les actions proposées au catalogue sont, par exemple : la création de haies bocagères, les économies d'énergie, etc.

Tous les adhérents ayant réalisé une ou plusieurs actions éligibles au fonds RSE peuvent, sur présentation de leur(s) facture(s), prétendre à un retour de résultat supplémentaire. Le catalogue est suffisamment large pour enclencher une dynamique vertueuse.

Pour constituer ce catalogue, de nombreuses parties prenantes externes comme des associations et des organisations publiques ont été associées sur des thématiques spécifiques : eau, carbone, biodiversité... Dans le même temps, une première consultation menée par Laïta auprès de l'ensemble de ses parties prenantes a permis de mieux identifier leurs attentes en matière de développement durable et de s'assurer que les actions subventionnées par le fonds RSE y répondaient bien.

En septembre 2021, le conseil d'administration a présenté en assemblée générale, pour validation, un budget de 1,7 M€ pour le fonds RSE. Cette somme correspond à 4 €/1000 litres de lait livrés. Les versements vont permettre de financer des actions réalisées par les adhérents entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021.

Un outil de gestion et de suivi de ce fonds RSE a été développé. Il permet de répertorier les bonnes pratiques sur les trois axes du fonds et d'accompagner les adhérents dans leur démarche vertueuse en réponse aux attentes des clients.

La mise en place d'un fonds RSE est un projet emblématique pour Even. C'est un élément de fierté interne dans la mesure où les bonnes pratiques des agriculteurs adhérents sont valorisées. C'est également un élément moteur qui encourage tous les producteurs, même ceux encore peu engagés, à s'inscrire dans une démarche vertueuse. L'incitation économique est un argument pour mobiliser le plus grand nombre. ■

RETOUR AU SOMMAIRE

Solution



Terrena
Ancenis
(Loire-Atlantique)

<https://www.terrana.fr/>

■ Activité

coopérative multi-activités
(productions végétales, productions animales, alimentation du bétail, approvisionnement et services aux agriculteurs, agroalimentaire)

■ Grand Groupe

■ 21 000 adhérents

■ 4,7 Md€ de chiffre d'affaires

indicateurs

■ 340 agriculteurs.

■ 15 000 ha dont 14 650 économisées en traitement.

La solution GPS & Consélio Cultures

Les maladies du feuillage des céréales peuvent entraîner d'importantes pertes de production, jusqu'à 50 % du potentiel de la culture. La protection contre les maladies dépend de nombreux facteurs parmi lesquelles les conditions climatiques printanières sont prépondérantes. Par conséquent, chaque année, l'agriculteur doit adapter le niveau de protection ou réaliser un traitement systématique. La solution «GPS & Consélio Cultures» développée par la coopérative Terrena offre à l'agriculteur la garantie que, quel que soit le climat, ses céréales seront protégées et ce, pour un coût de protection déterminé à l'avance. La spécificité de cette solution est que la coopérative accompagne ses adhérents en ayant la charge d'optimiser la protection des céréales et en s'engageant sur un résultat. Autrement dit, la prestation est remboursée à l'adhérent en cas d'échec de la protection.



Cette solution développée par Terrena se compose d'un outil de traçabilité du conseil des techniciens (Synapse) associé à un outil d'enregistrement des pratiques de l'agriculteur (Consélio). Ainsi, les techniciens de Terrena, avec l'aide des équipes de gestion des données et du service agronomie, peuvent délivrer un conseil précis et tracé. Ils peuvent ensuite vérifier le suivi du conseil par l'agriculteur via l'enregistrement des pratiques sur Consélio.

À ce jour, la plupart des organismes stockeurs vendent aux agriculteurs des intrants et des outils d'aide à la décision pour mieux planifier leurs traitements. Avec la solution «GPS & Consélio Cultures», Terrena intègre les deux démarches en une seule solution. Elle s'engage ainsi sur les moyens et les résultats avec deux objectifs :

- permettre aux agriculteurs d'assurer une protection efficace contre les maladies des céréales;
- diminuer au maximum l'usage de produits phytopharmaceutiques nécessaires à cette protection.

Terrena travaille depuis plus de vingt ans sur la lutte contre les maladies des céréales et dispose aujourd'hui d'une base de données conséquente sur la gestion des maladies foliaires. Une phase de test a été menée en 2018 chez 85 agriculteurs pour 3300 hectares répartis sur tout le territoire de la coopérative pour lancer la solution «GPS & Consélio Cultures». Elle a été produite en interne, avec l'appui d'un prestataire spécialiste des plateformes digitales.



Fin 2018, un bilan de la démarche a été réalisé avec des techniciens et des adhérents. Il a permis de déterminer les axes d'amélioration de l'offre. En 2019, un guide complet à destination des techniciens a été publié et des notes régulières leur ont été diffusées. En plus de les informer, ces documents leur permettent de développer leurs compétences pour mieux porter une offre aussi pointue. En 2020, 208 agriculteurs l'ont utilisée sur une surface de 8300 ha, des chiffres en constante progression depuis.

Cette solution a été présentée à de multiples reprises auprès des agriculteurs via le magazine adhérents *Horizon* ainsi que lors des assemblées de section. Parmi les parties prenantes externes, certains clients du secteur agroalimentaire se sont montrés particulièrement intéressés par cette solution.

À court terme, Terrena souhaite continuer la progression des surfaces utilisant «GPS & Consélio Cultures» auprès des agriculteurs. Dans un plus long terme, la coopérative envisage de déployer le concept sur d'autres cultures et d'autres productions. ■

Solution



Vignerons de Buzet

Buzet-sur-Baïse
(Lot-et-Garonne)

<https://www.nouslesvigneronsdebuzet.fr>

■ Activité

production et commercialisation de vins
en AOC Buzet

■ PME

■ 150 adhérents

■ 26 M€ de chiffre d'affaires

indicateurs

■ 17 ha de vignes

■ plus de 1500 arbres plantés

■ 28 modalités testées

Un vignoble expérimental pour tester, analyser et déployer des itinéraires techniques agroécologiques

Le dérèglement climatique est un défi majeur pour la viticulture avec des conséquences déjà visibles sur le vignoble, notamment la fréquence accrue des phénomènes climatiques extrêmes: grêle, gel, précipitations de grande ampleur, hausse des températures... La raréfaction des ressources et l'érosion de la biodiversité sont autant d'autres menaces pour la pérennité de l'activité viticole.

À cet enjeu climatique crucial pour la pérennité des filières agricoles s'ajoutent les attentes sociétales pour des produits plus respectueux de l'environnement et sans résidus de produits phytosanitaires.

Pour répondre à ces deux enjeux, les Vignerons de Buzet ont conçu un vignoble expérimental dont l'objectif est de déployer des solutions permettant au vignoble non seulement de s'adapter aux changements climatiques, mais également de régénérer les écosystèmes: sols vivants et fertiles, biodiversité, stockage du carbone, eau... Ces services écosystémiques préservés et entretenus permettront ainsi à la vigne de se protéger et de produire naturellement et durablement.

La coopérative a mis en place en 2019 ce dispositif de recherche hors du commun avec la plantation d'un vignoble expérimental, dit «Vignoble new age», sur dix-sept hectares d'un seul tenant. Une trentaine de modalités expérimentales différentes ont été conçues à la plantation de ce vignoble: cépages résistants et méditerranéens, clones, porte-greffes, modes de conduite en agro-écologie et agroforesterie, etc. L'ambition de ce projet est de tester, avec une approche systémique, des itinéraires de production rentables et applicables à l'ensemble des adhérents de la coopérative, soit cent cinquante viticulteurs, pour permettre de tendre vers un vignoble agroécologique et régénératif.



Un tel dispositif d'expérimentation viticole est unique dans la coopération agricole française. On peut véritablement parler d'une «recherche-action» menée à l'échelle de la coopérative. Deux UMR (Unités mixtes de recherche) de l'INRAe suivent les protocoles et résultats tel un comité scientifique. Les coopérateurs suivent de près le suivi et les résultats de ce vignoble. Ils peuvent également faire leurs propositions pour faire évoluer ce protocole expérimental.

Ce qui est innovant dans ce projet est l'ampleur du dispositif expérimental et la variété des 28 modalités à tester: 17 ha de vignes, plus de 1500 arbres plantés entre et dans les rangs pour l'agroforesterie, des cépages résistants et méditerranéens, des écosystèmes recréés avec des noues, haies, etc. L'innovation tient également au protocole expérimental pour analyser ces 28 modalités. Une analyse écosystémique et statistique est menée en prenant en compte plusieurs années, sur la base de données issues de technologies connectées implantées dans le vignoble (sondes capacitatives, dendromètre) ainsi que des images satellites et des analyses terrain: analyses de sol, inventaires naturalistes... Ainsi, une analyse «t0» a été effectuée, tandis que les technologies remontent des données en continu. Des capteurs ont aussi été installés dans d'autres vignobles pilotes plus anciens pour permettre de comparer avec d'autres conditions pédoclimatiques. Les analyses seront intra- et pluriannuelles.

À court et moyen termes, l'objectif est de caractériser les services écosystémiques rendus par chaque mesure agroécologique mise en œuvre (services de support, de production, de régulation, culturels). Les études pourront rendre compte des interactions qui relient l'air, le sol, la faune, la flore, et l'action de l'Homme, et ainsi comprendre les modifications qu'induisent les nouvelles pratiques viticoles, et de l'évolution probable qu'elles auront sur l'écosystème.

À long terme, l'objectif qui en découle est de tester, avec une approche systémique, des itinéraires de production rentables permettant de tendre vers:

- un vignoble «zéro phyto» (y compris les intrants organiques autorisés en agriculture biologique);
- des sols auto-fertiles, vivants, qui s'enrichissent naturellement chaque année;
- des écosystèmes résilients, et notamment aux changements climatiques.

Ces itinéraires techniques pourront ainsi être progressivement adoptés par les viticulteurs adhérents de la coopérative avec l'objectif qu'ils s'étendent à l'ensemble du vignoble, soit près de 2000 hectares. ■



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)



Catégorie 2

Économie décarbonée et adaptation au changement climatique

Différentes actions exemplaires permettant d'illustrer la contribution des coopératives à la lutte contre le changement climatique ou à l'adaptation de l'agriculture à ce changement.

Solution



NORIAP
Boves (Somme)

<http://www.noriap.com/>

■ Activité

production et commercialisation de céréales, œufs, fabrication d'aliments pour le bétail, agrofourniture et services

■ Établissement de taille intermédiaire

■ 6300 adhérents

■ 732 M€ de chiffre d'affaires

indicateurs

■ 150 agriculteurs engagés

■ 266 parcelles échantillonnées

■ + de 1500 tests VESS réalisés

■ + de 100 bilans GES réalisés ou en cours

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Développement de filières bas carbone & accompagnement des agriculteurs vers l'agriculture bas carbone

Pour NORIAP, l'agriculture doit être perçue comme une solution pour aider la France à atteindre ses objectifs climatiques via, entre autres, ses capacités de stockage de carbone et son potentiel de réduction des émissions de GES. L'engouement actuel des acteurs de l'agroalimentaire autour de l'agriculture régénérative est une opportunité et non une contrainte face aux enjeux du réchauffement climatique, dont les coopératives doivent se saisir.



Pour développer les filières et accompagner les agriculteurs vers cette agriculture bas carbone, la coopérative a mis en place des Groupes d'expérimentation participative sur le thème de l'agriculture de conservation des sols. Ces travaux ne se font pas seulement dans une logique de progression technique et agronomique, mais également dans une logique de création de valeur pour l'adhérent, via:

- la participation active dans le collectif sols vivants, et la mise en place de travaux avec différents acteurs majeurs de l'agroalimentaire;
- la mise en place de diagnostics carbone pour les exploitations;
- la structuration d'une offre de commercialisation de crédits carbone.

Cette solution a été développée avec les adhérents de la coopérative tout en y associant des parties prenantes représentantes de l'aval de la chaîne alimentaire, dans une démarche de co-construction.

Le développement de ces filières bas carbone au sein de la coopérative s'est fait en quatre étapes:

1. intégration dans le projet sols vivants en partenariat avec Nestlé, Earthworm et avec d'autres distributeurs;
2. embauche d'un technicien expert en agriculture de conservation des sols, mise en place des Groupes d'expérimentation participatifs, mise en place des diagnostics/analyse de départ;
3. formation des techniciens et agriculteurs;
4. suivi des indicateurs de santé des sols.

L'objectif au travers de ces quatre étapes est d'accompagner les agriculteurs pour qu'ils fassent de la lutte contre le réchauffement climatique une opportunité de progrès autant sur le plan agronomique qu'économique. La coopérative doit accompagner dans l'action la transition agroécologique tout en travaillant sur son financement afin de la rendre pérenne.

Cette recherche de la valeur ajoutée pour l'adhérent a toujours été la marque de fabrique de la coopérative NORIAP. Cette stratégie se trouve renforcée par les objectifs de neutralité carbone fixés par les accords de Paris et

les différents objectifs climat fixés par la France notamment. Le pays est d'ailleurs considéré comme leader dans l'agriculture régénérative, et donc la coopérative NORIAP souhaite se positionner comme pionnière sur ce sujet.

NORIAP mène une stratégie proactive sur ces questions de carbone. Elle a mis en place une politique de sensibilisation, d'information, de promotion auprès des agriculteurs en réalisant notamment des campagnes d'échantillonnage (via le collectif Sols Vivants, les GIEE ou encore le dispositif Bon Diagnostic Carbone).

NORIAP accompagne ses adhérents dans ces nouveaux financements qui visent à récompenser la mise en place de leviers généraux, tels que le développement des couverts végétaux, la gestion de la matière organique, la diminution des engrais minéraux, l'ajout de légumineuses, l'allongement de la rotation... Autant d'éléments qui, dans une échéance assez courte, seront valorisés financièrement, que ce soit via les piliers de la PAC, la mise en place des crédits carbone ou la structuration des filières. ■



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Solution



SCARA
Arcis-sur-Aube (Aube)

<https://www.scara.fr/>

■ **Activité**

collecte et commercialisation de céréales et oléoprotéagineux, services et approvisionnement

■ **ETI (Établissement de taille intermédiaire)**

■ **646** adhérents

■ **70,2 M€** de chiffre d'affaires

indicateurs

■ Production de biométhane de **480** Nm³ de méthane par heure

■ Évitement de **12 000** tonnes de CO₂ par an

■ Production de **33 000** tonnes d'amendement organique

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Biogaz d'Arcis, une unité de méthanisation pour un projet environnemental innovant d'économie circulaire

Initié en 2011, sur la friche industrielle de l'ancienne coopérative de déshydratation d'Ormes située au nord de Troyes dans l'Aube, Biogaz d'Arcis est un projet environnemental innovant et ambitieux d'économie circulaire basé sur les produits organiques originaires de la périphérie de la ville d'Arcis-sur-Aube. Grâce au processus naturel de méthanisation, des matières organiques issues de l'agriculture, de la transformation de la pomme de terre et de la betterave ou des cultures de légumes sont valorisées pour produire une énergie renouvelable, le biogaz, et un amendement organique, le digestat, pour les exploitations agricoles du territoire. Pour ce projet, la SCARA et ses partenaires ont choisi le procédé de la « voie sèche » et l'injection de biométhane sur le réseau de GRTGaz (leader européen de transport de gaz). La mise en service de l'unité de méthanisation a eu lieu en mai 2019.

Soucieux de concevoir un projet cohérent avec les valeurs environnementales et sociétales de la coopérative, un projet collectif unique de méthanisation locale a été proposé sur le territoire. Ce projet s'intègre dans une démarche globale de création de richesse pour tout le territoire à travers la réhabilitation de la friche industrielle de l'ancienne coopérative de déshydratation. Les matières organiques traitées par Biogaz d'Arcis proviennent de différents types d'acteurs présents à proximité de l'unité de méthanisation. La coopérative s'est également donnée pour objectif de ne pas détourner de surfaces de cultures dites « alimentaires » au profit de cultures à vocations énergétiques.

La coopérative a été accompagnée pour le montage du projet par Naskéo Environnement.



Pour impliquer les adhérents dans le projet, la coopérative a constitué une SICA (Société d'intérêt collectif agricole) qui a pour but de valoriser le digestat produit par l'unité de méthanisation en proposant l'épandage de cet amendement organique chez les adhérents possédant des parcelles intégrées au plan d'épandage réglementaire. La SICA ORA fait également le lien direct avec les adhérents pour l'achat de CIVE (Culture intermédiaire à vocation énergétique), essentiel à l'approvisionnement du méthaniseur. De cette façon, la société Biogaz d'Arcis par l'intermédiaire de la SICA propose un nouveau débouché aux cultures de ses adhérents et propose une nouvelle source de fertilisants.

Les matières organiques traitées par Biogaz d'Arcis proviennent majoritairement de l'Aube et permettent une production de biométhane de 480 Nm³CH₄/h. L'unité Biogaz d'Arcis permet ainsi d'éviter l'émission de près de 12 000 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent des émissions de près de 4 000 voitures parcourant chacune 15 000 km. Le digestat permet aux agriculteurs locaux de remplacer une partie des engrais chimiques. Il s'agit d'un véritable recyclage local de la matière organique pour amender les cultures du territoire ce qui représente une boucle d'économie circulaire locale. La fraction liquide du digestat, riche en matière azotée et faible en matière organique, remplace

les engrais minéraux azotés. Quant à la phase solide, riche en matière organique et phosphorée, elle se substitue aux amendements fertilisants. 33 000 tonnes d'amendement organique sont ainsi valorisées chaque année, selon les règles strictes d'un plan d'épandage, sur plus de 10 000 hectares de cultures d'une centaine d'exploitations agricoles dans un rayon de moins de 15 kilomètres.

Ce projet repose sur l'utilisation d'un gisement de produits organiques de près de 45 000 tonnes par an dont :

- 5 000 tonnes de pulpes de pomme de terre;
- 10 000 tonnes de pulpes de betteraves;
- 10 000 tonnes de CIVE (Culture intermédiaire à vocation énergétique);
- 5 000 tonnes d'issues de céréales;
- 5 000 tonnes d'épluchures de légumes;
- autres (glycérine, déchets verts, poussières de chanvre etc.).

Au-delà des externalités environnementales positives présentées ci-dessus, cette installation a créé de la valeur :

- sur le plan social, via la création de dix emplois non délocalisables;
- économique par l'investissement et la valeur ajoutée locale. ■

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Solution

SODIAAL
Coopérative Laitière Française

SODIAAL
France

<https://sodiaal.coop.fr/>

■ Activité

collecte, transformation et commercialisation de lait

■ Grand Groupe

■ 17 000 adhérents

■ 4,8 Md€ de chiffre d'affaires

indicateurs

- **70 %** des élevages Sodiaal ont réalisé un diagnostic SelfCO2 en 2020. 78 % en ont réalisé au moins un depuis 2018.
- **1527** diagnostics CAP'2ER réalisés entre 2013 et 2020. 1000 diagnostics supplémentaires suivis d'un plan d'action carbone prévus d'ici 2021.
- + de **200** éleveurs Sodiaal inscrits dans la démarche Label bas carbone: la coopérative est un acteur majeur au niveau de l'élevage français.

Un élevage préservant la planète

Le projet «Un élevage préservant la planète» développé par Sodiaal vise à accompagner les adhérents de la coopérative dans la lutte contre le changement climatique via la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement du stockage de carbone.

Au travers de ce projet, la coopérative Sodiaal souhaite aborder trois volets complémentaires de la lutte contre le changement climatique: la sensibilisation, le pilotage de la réduction et la rétribution des efforts via des crédits carbone.

La coopérative veut sensibiliser l'ensemble de ses adhérents à l'enjeu du changement climatique et les inciter à mesurer l'empreinte carbone de leurs exploitations. Cette première phase de sensibilisation se fait par le déploiement de l'outil SelfCO2. Les plus de 17 000 adhérents de la coopérative ont pour objectif de réaliser un autodiagnostic carbone annuellement.

Pour accélérer la transition vers des pratiques bas carbone, la coopérative propose des outils de pilotage de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette deuxième phase passe par le déploiement de mille diagnostics CAP'2ER niveau 2 (avec établissement d'un plan carbone) d'ici la fin de l'année 2021. Sodiaal est une des coopératives pionnières dans le déploiement de ces outils pour une transition bas carbone de l'élevage en France. Ces diagnostics sont réalisés par des techniciens agréés, appartenant à des structures de contrôles laitiers, chambres d'Agriculture, BTPL...



La troisième et dernière phase de cette stratégie bas carbone est la rétribution des efforts des adhérents via l'émission et la vente de crédits carbone, par l'intermédiaire de la démarche «Label bas carbone» reconnue par le ministère de la Transition écologique. Le déploiement de ce dispositif est assuré par les conseillers laitiers qui ont travaillé avec les producteurs pour mettre en place les trois phases chez les adhérents, avec une coordination au niveau national.

Cette stratégie s'intègre plus globalement dans la démarche «La Ferme laitière bas carbone» lancée par l'interprofession laitière (CNIEL).

Les adhérents de la coopérative sont intéressés par cette démarche globale. Ils sont motivés pour connaître leur empreinte carbone et se faire accompagner pour la réduire. Même si la démarche Label bas carbone est exigeante, car elle demande un suivi sur cinq années, la vente des crédits carbone pourrait leur apporter une rémunération supplémentaire pour rétribuer leurs efforts. Il s'agit d'une véritable incitation à s'engager. ■





Catégorie 3 Économie circulaire

Différents dispositifs relevant de l'éco-conception, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'écologie industrielle et territoriale ou encore la bioéconomie.

Regard

Soutenir l'économie circulaire, un choix naturel

AGRICA, en tant qu'entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire, a par nature toujours participé aux grands enjeux de société. Acteur du monde agricole pour la protection sociale complémentaire (retraite complémentaire, santé, prévoyance, épargne, et prévention), le Groupe occupe par ailleurs une place pivot auprès de l'ensemble des filières, de la production à la distribution. Le choix de soutenir les initiatives des coopératives en matière d'économie circulaire s'est donc naturellement imposé.

À la découverte des projets présentés dans cette catégorie, il y a un certain étonnement à constater que cette thématique marque un véritable retour aux sources. En effet, l'agriculture était historiquement circulaire jusqu'à la transformation des modes de production et l'utilisation des intrants.

Ainsi, en 2021 nous nous reposons les mêmes questions qu'au XIX^e siècle à travers le prisme des nouveaux enjeux environnementaux et climatiques et des nouvelles solutions technologiques à notre disposition.

Il est intéressant de souligner que les coopératives partagent cette préoccupation quelle que soit leur taille. Du grand Groupe à la TPE en passant par la PME et l'ETI, chaque candidat s'est engagé dans la recherche et l'expérimentation vertueuses pour rendre plus responsables ses process et/ou ses produits.

Les projets qui concouraient dans la catégorie « Économie circulaire » mettent en lumière une certaine sophistication dans la production de nouveaux composts et les différentes approches du recyclage. La valorisation des déchets est assez prépondérante et les réponses apportées mettent en équation une

valorisation à la fois agricole et économique qui peuvent alimenter de nouvelles filières.

Cavale – par le biais de la valorisation agronomique et énergétique de co-produits de distillerie – augmente la quantité de compost produit à partir du marc de raisin. Eureden recycle des coquilles d'œufs en amendement calcique pour remplacer la chaux. Enfin, Sodiaal a conçu un emballage inédit sur le marché des beurres en France, composé à 96 % de papier et recyclable.

Pour faire rayonner ces avancées, le modèle coopératif offre un bel écho. Les adhérents des structures candidates sont en effet tout ou partie impliqués dans ces solutions innovantes. Celles-ci alimentent l'économie circulaire entre coopérateurs aux activités différentes et aux besoins complémentaires et/ou communs. Ce maillage et ces partages contribuent à la dynamique des territoires et à la diffusion de toutes les bonnes pratiques, une illustration pertinente de l'économie circulaire !

Les Trophées des Solutions Coopératives constituent une belle initiative à laquelle le Groupe AGRICA est fier de contribuer et qui résonne (et raisonne) tout particulièrement avec les enjeux et les valeurs de l'entreprise. Le Groupe s'est en effet engagé dès 2006 dans une démarche de Responsabilité Sociale de l'Entreprise axée notamment sur

l'investissement socialement responsable, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'engagement social et solidaire.

Partagée par toute la filière agricole, la lutte contre le gaspillage alimentaire est au cœur de nos engagements depuis 2014. Notre objectif est d'identifier, de promouvoir et de soutenir des initiatives anti-gaspi sur tout le territoire.

Enfin, nous menons une politique d'action sociale engagée et solidaire à destination des entreprises, salariés et retraités agricoles. Experts de l'environnement de travail du monde agricole et agroalimentaire, nous construisons, avec les décideurs des branches et des entreprises, des dispositifs de prévention et d'accompagnement sur mesure pour les salariés. Ils viennent compléter efficacement les garanties santé et prévoyance mises en place. Nous intervenons pour prévenir les risques liés à l'audition, le sommeil, le stress, la nutrition, les TMS (Troubles musculo-squelettiques)...

De l'économie circulaire au cycle de la vie des femmes et des hommes du monde agricole que nous accompagnons au sein du Groupe AGRICA, au quotidien et dans la durée, la boucle est bouclée et nous ne pouvons que souhaiter que les Trophées des Solutions Coopératives nous offrent de nouvelles éditions! ■

FRÉDÉRIC HÉRAULT
Directeur général
GROUPE AGRICA



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Solution



CAVALE
Limoux (Aude)

<https://www.coop-cavale.fr/>

■ Activité

Approvisionnement viticole, collecte de céréales, distillerie, huilerie et distribution en libre-service agricole.

■ PME

■ 700 adhérents

■ 10,2 M€ de chiffre d'affaires

indicateurs

- **1200** tonnes de compost vendues en 2020
- substitution de **40** u N/ha d'engrais chimiques
- réduction de **50 € à 100 €**/ha du coût des amendements
- création de **2** emplois en CDI

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Valorisation agronomique et énergétique de co-produits de distillerie

La CAVALE, c'est la coopérative agricole des viticulteurs et agriculteurs de Limoux et des environs. Elle a été créée en 1921 par un Groupement de viticulteurs qui ont racheté une distillerie privée. Depuis le début de son histoire, la CAVALE a su diversifier, au fil des ans, ses activités pour proposer de nouveaux services à ses adhérents et ancrer durablement son activité sur le territoire Audois.

La coopérative CAVALE poursuit son objectif premier de développer la valorisation matière et économique des coproduits de la distillation. Cette valorisation passe par :

- l'augmentation de la quantité du compost produit à partir du marc de raisin;
- la combinaison de ce compost avec d'autres matières pour en créer d'autres;
- la réalisation d'une plateforme de compostage au plus près de la matière;
- l'innovation d'une nouvelle voie de valorisation énergétique par gazéification pour le marc de raisin.

L'engagement de la coopérative visant à améliorer la valorisation agronomique du marc de raisin se traduit aujourd'hui par la création d'une gamme de compost utilisable en agriculture conventionnelle, agriculture biologique et agriculture en biodynamie. Le marc de raisin revient au raisin via des amendements, apportant de la matière organique et des fertilisants minéraux. Cette solution permet de finaliser une boucle d'économie circulaire vertueuse.



L'équilibre entre le retour au sol et la valorisation énergétique du marc de raisin est également respecté en consacrant pour chaque type d'usage la moitié de la ressource, soit environ 8000 tonnes au total.

Plus précisément, ce projet a été initié en 2015 par le développement d'un compost de marc de raisin, le ONZE 300. Au vu du succès de cette innovation, la coopérative a ensuite amplifié son utilisation en créant deux nouveaux composts: le ONZE DUO et le ONZE DYN. Un réseau de parcelles tests a été mis en place sur deux régions, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, pour démontrer son intérêt économique. Elle s'est donné aussi les moyens financiers de réalisation d'une plateforme de compostage au plus près de la ressource ainsi que sa valorisation énergétique. Ce projet est un exemple remarquable de bioéconomie circulaire car il propose à la fois un retour de matière organique au sol et la mise en œuvre d'un nouveau process de production de bio énergie: la **gazéification**.

Pour mener à bien ce projet, la CAVALE a recherché des sources de financement pour assurer le déploiement des solutions agronomiques comme la plateforme de compostage et énergétiques comme la gazéification. Un partenariat opérationnel a été mis en place pour la réalisation des investissements, avec des fournisseurs spécialisés, et des bureaux d'études et des maîtrises d'œuvre tout à la fois locales, nationales et internationales. Les partenaires financiers de ce projet sont la Région Occitanie, le Pôle territorial de coopération économique, l'ADEME et le Feder.

Depuis la mise en place de ce projet par la CAVALE, plusieurs résultats positifs ont été obtenus comme :

- une augmentation de la quantité de compost vendue: de 500 tonnes en 2017, plus de 1200 tonnes ont été vendues en 2020;
- la diminution pour les adhérents du coût des amendements. Une réduction de 50 à 100 € à l'hectare a été constatée;
- une diminution du coût de la fertilisation minérale a également été constatée. Cela représente une substitution de 40 u/ha d'azote, soit une réduction de 40 € par hectare;



- la création de deux emplois au sein de la coopérative: un ingénieur responsable technique et une commerciale. Deux autres emplois pourraient être créés en 2022.

À plus long terme, la CAVALE souhaite valoriser 100 % du marc à horizon 2022-2023, agronomiquement via la plateforme et énergétiquement via son gazéificateur.

En complément de la valorisation du marc de raisin, la coopérative poursuit de multiples projets visant une meilleure valorisation des autres co-produits. Cela passe par le développement d'une gamme de crème d'alcool de marc depuis 2019 sous la marque Crème Religieuse (Menthe, Mandarine, Citron bio), mais également par l'optimisation de la production de colorants et l'amélioration de l'efficacité énergétique: production d'électricité photovoltaïque, gazéification, substitution du fioul par le gaz, récupération du biogaz de la station d'épuration Eclipse, valorisation du bois de ses adhérents via une chaudière biomasse... ■

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Solution



Eureden
Mellac (Finistère)

<https://www.eureden.com/fr/>

■ Activité

coopérative multi-activités (productions végétales, productions animales, alimentation animale, distribution et services aux agriculteurs, agroalimentaire)

■ Grand Groupe

■ 20 000 adhérents

■ 3,1 Md€ de chiffre d'affaires

indicateurs

- **100 %** du déchet coquille est traité en économie circulaire dans le Groupe
- 100 % du bois nécessaire à la chaudière est du bois d'opportunité, non valorisé par ailleurs.
- Un contrat équitable et stable dans la durée permet de limiter le surcoût initial et de favoriser des flux financiers internes aux Groupes.
- Aucun impact sur la production PEP.
- Respect de la dimension locale.
- Maintien puis création d'emplois.

Recyclage des coquilles d'œufs en amendement calcique

Le site de PEP Ploërmel est un site agroalimentaire de transformation de produits à base d'œufs (liquides et élaborés types omelettes, œufs durs...), notamment pour la restauration hors domicile. Il fait partie de la coopérative Eureden.

Le premier déchet du site est donc la coquille d'œuf: elle représente plus de 3000 tonnes par an. L'idée innovante était de valoriser la coquille en amendement calcique, au sein de la coopérative, le plus proprement, localement et durablement possible. Il s'agit de transformer ce déchet en produit intéressant pour les terres agricoles dans une logique d'économie circulaire.

Les terres bretonnes sont plutôt acides. La coquille, riche en CaO, permet de réguler le pH. Elle peut se substituer soit à la chaux ou au sable coquillier, mais son impact CO2 est bien moindre. La coquille ne nécessite pas d'extraction du sol ou dragage de fonds marins.

En 2018, des adhérents du Groupe, Florence et Paul Gilles Chedaleux, agriculteurs et éleveurs bovins situés à une vingtaine de kilomètres de l'usine PEP se lancent dans l'aventure. Ils arrêtent l'élevage, transforment les étables pour accueillir les équipements et la coquille. Un nouveau bâtiment est levé pour stocker les plaquettes de bois qui alimentent la chaudière. Ils s'approprient un nouveau métier: transformer le déchet coquille en amendement calcique dans le respect de toutes les exigences réglementaires. Le produit est hygiénisé, et dispose d'un agrément sanitaire et d'une homologation ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

Pour hygiéniser la coquille, il faut la monter en température. Il était important d'utiliser une énergie la plus propre possible. Le choix s'est porté sur une chaudière à bois. Elle est uniquement alimentée avec du bois de récupération. C'est du bois non utili-



sable en exploitation forestière, récupéré dans un rayon de vingt kilomètres.

La coquille est ensuite proposée aux adhérents via le Groupe Eureden. Une cinquantaine d'adhérents au début du projet, aujourd'hui une centaine, se fournissent en coquilles d'œufs pour amender leurs terres en Bretagne (environ 2500 hectares). La coquille est aussi commercialisée en jardinerie via les Magasins Verts, magasins du Groupe Eureden, pour fournir les particuliers.

Au-delà des aspects environnementaux, des objectifs sociétaux faisaient partie intégrante du projet: l'enjeu était de maintenir un emploi sur l'exploitation, celui de Valentin, qui a toujours répondu présent dans ce projet. Aujourd'hui la SARL «Terremo'logic» compte 3,5 équivalents temps plein pour assurer le transport et la transformation de la coquille.

Et pour l'inscrire dans la durée, un contrat stable et équitable pour tous a été établi entre l'usine PEP et Terremo'logic.

Pour mener à bien ce projet, les différentes parties prenantes concernées ont été consultées: PEP en tant que producteur de la matière, les adhérents qui hygiénisent la coquille, la partie logistique du Groupe pour gérer la redistribution au

sein du Groupe. L'accord des différentes directions et leur volonté de soutenir le projet ont été primordiaux pour faire face aux difficultés.

PEP produit deux types de coquilles d'œufs avec des qualités très différentes. La première année, le process d'hygiénisation n'a été maintenu que pour la coquille la plus facile à traiter, d'un commun accord entre l'usine et la SARL. Le temps de s'approprier les outils et de retrouver de la sérénité. Ce n'est qu'un an plus tard que l'autre typologie de coquille a été intégrée dans le process.

Tout au long du projet, les échanges entre les parties prenantes ont été transparents et constructifs pour faire face à tous les aléas rencontrés et prendre les meilleures décisions.

Le principe de ce projet d'économie circulaire peut se résumer ainsi: « Les poules pondent des œufs; PEP les transforme; en résulte un déchet coquille; qui, après traitement, retourne à la terre; pour produire céréales et légumes; qui peuvent nourrir les poules... et ainsi de suite! ■

Solution

SODIAAL
Coopérative Laitière Française

SODIAAL
France

<https://sodiaal.coop/fr/>

- **Activité**
collecte, transformation et commercialisation de lait
- **Grand Groupe**
- **17 000** adhérents
- **4,8 Md€** de chiffre d'affaires

indicateurs

- La volonté de Sodiaal est que, d'ici **2025**, **100 %** de ses emballages à marque propre vendus en France soient recyclables ou réutilisables. Ce chiffre s'élevait à **91 %** à fin **2020** et les gammes de beurre font partie des travaux prioritaires pour atteindre cet objectif.

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

Un emballage de beurre inédit en France, recyclable, composé à 96 % de papier

Aujourd'hui, la majorité des emballages de beurre vendus en grande surface en France ne sont pas recyclables. Ceci s'explique par leur composition en multi-couche et les matériaux qui les composent: aluminium ou plastiques. Pour tendre vers une économie circulaire des emballages, il faut donc travailler sur leur recyclabilité et mener une réflexion sur le choix des matériaux pour limiter l'utilisation des ressources fossiles. C'est le cas de cette solution portée par la coopérative Sodiaal.

D'après un sondage Yougov, les Français sont de plus en plus soucieux de l'impact de leurs achats sur l'environnement. Le plus frappant dans cette étude est que 86 % des sondés considèrent que l'emballage est un enjeu important pour la planète et sont partants pour payer 22 centimes de plus pour une solution écologique pour cet emballage.

C'est pour cette raison que la coopérative a souhaité développer un emballage le plus vertueux possible en matière de recyclabilité à l'occasion du lancement de la nouvelle marque de beurres «Nature de Breton» de Sodiaal. Un nouveau procédé a été utilisé permettant de proposer, pour la première fois en France, un emballage sur le marché du beurre, recyclable et composé à 96 % de papier. Il est donc destiné à être déposé dans le bac de tri pour qu'il puisse être collecté, trié, recyclé et avoir ainsi une seconde vie. Les 4 % restants sont constitués pour une part d'une fine couche de métallisation apposée sur le complexe papier afin de garantir au beurre sa bonne conservation et, d'autre part, d'encres pour l'impression du décor.

Cette nouvelle marque «Nature de Breton» développée par Sodiaal présente les caractéristiques suivantes:

- une fabrication locale dans la laiterie de Quimper;
- un beurre traditionnel fabriqué exclusivement à partir de crèmes;
- un produit de région avec un prix recommandé «cœur de marché»;



- un produit reconnaissable par le logo «Produit en Bretagne»;
- une histoire d'hommes: des sociétaires-éleveurs de la coopérative SODIAAL, des collaborateurs des sites et des sièges, la force de vente.

Pour mener à bien ce projet, une équipe croisant de multiples expertises a été constituée: développement packaging, qualité, achats, opérations, marketing, RSE...

Comme tous les projets stratégiques de la coopérative, les adhérents ont été consultés et ont validé cette solution. En complément, les adhérents du bassin breton ont été sollicités pour promouvoir et faire connaître cette innovation, à la fois en interne via une convention de lancement, un comité de pilotage, de la communication.

La présentation de cette gamme et de cette innovation s'est déroulée par la tenue de salons, des animations magasins...

En externe, ce projet a été possible grâce à l'implication du fournisseur-imprimeur, Richard Laleu, et d'un centre d'expertise sur la recyclabilité du papier, le CEREC (Comité d'évaluation de la recyclabilité des emballages papier-carton). Il aura fallu trois ans de recherche pour développer cette nouvelle gamme et un total de plus de 1 M€ d'investissements.

L'un des soucis rencontré par la coopérative avec cet emballage papier est l'absence de mémoire de forme avec ce type de matière. Cette solution impose donc un pliage parfait pour assurer un conditionnement optimal du beurre permettant de préserver la qualité du produit via une bonne étanchéité.

Le lancement de cette nouvelle gamme est trop récent pour avoir de premiers résultats. Toutefois, des premiers signes prouvent l'accueil positif de cette initiative:

- en interne: les éleveurs adhérents bretons, les salariés du site de Quimper et de la force de vente du bassin Ouest ont exprimé un très bon accueil et une grande fierté;
- en externe: les distributeurs ont très bien accueilli cette innovation packaging très appréciée étant donné les enjeux d'économie circulaire. ■

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)



Catégorie 4

Coopératives solidaires

Des démarches collectives regroupant plusieurs coopératives, associées ou non à d'autres partenaires, pour apporter des solutions relevant des thématiques précédentes.

Solution



Agribio Union
Salvagnac (Tarn)

<http://agribio.fr/accueil/>

■ Activité

Union de six coopératives du Sud-Ouest pour la collecte et la commercialisation de céréales et graines oléo-protéagineuses biologiques

■ PME

■ 1500 adhérents

■ 42 M€ de chiffre d'affaires

indicateurs

■ 100 producteurs engagés sur 1700 ha et 2 500 t/an

■ Contrats pluriannuels signés avec des clients incluant un prix de sauvegarde

Assolement bio, éthique et responsable

AGRIBIO UNION est un acteur majeur et historique de l'agriculture biologique en France depuis bientôt trente-cinq ans. Il s'agit d'une union 100 % BIO de six coopératives du Sud-Ouest, réunissant Vivadour, Terres du Sud, Alliance Occitane, Coop Agribio, Euralis, et Maïsador. Elle est spécialisée dans la collecte de grandes cultures bio. Sa mission est de structurer la filière grandes cultures bio du Sud-Ouest en faisant le lien entre producteurs et premiers transformateurs.

Pour y parvenir, AGRIBIO UNION poursuit les axes stratégiques suivants:

- créer de la valeur pour tous les maillons amont et aval de la filière bio;
- accompagner la croissance du marché bio en développant la collecte tout en sécurisant une demande client pérenne et équitable;
- développer:
 - l les filières bio avec des partenaires choisis, en privilégiant les débouchés régionaux;
 - l les filières sous labels éthiques et durables;
 - l les contrats pluriannuels (amont et aval);
 - l la part de marché vers l'alimentation humaine;
 - l de nouveaux marchés « premium ».

L'union de coopératives Agribio Union propose à ses adhérents de pouvoir construire un assolement à la fois équitable et bio à travers le Label « BioPartenaire », label universel et reconnu de commerce équitable. Elle a mis en place quatre filières de commerce équitable via l'obtention de ce label tout en y associant différents clients pour pouvoir proposer aux agriculteurs un assolement cohérent, suivant le cahier des charges de l'agriculture biologique et responsable avec une diversité de cultures.

L'engagement dans ce projet a permis à Agribio Union de:

- conserver une dynamique biologique et responsable à travers un assolement éthique, en vérifiant les critères sociaux,

sociétaux et environnementaux des exploitations des producteurs;

- avoir une visibilité sur le marché et une garantie de prix rémunérateur sur le long terme;
- sécuriser le développement des filières alimentaires locales, sujet revenant sur le devant de la scène avec les débats portant sur la souveraineté alimentaire.

Agribio Union est la seule union de coopératives en grandes cultures à pouvoir proposer un **assolement engagé** sur l'éthique et le commerce équitable aux entreprises agro-alimentaires, ce qui se traduit par une diversité de matières premières cultivées en agriculture biologique présentant un mode de production respectueux de l'environnement et en circuit de proximité.

De plus, le volet sociétal et social est vérifié sur les fermes et au niveau de la coopérative au travers du label « BioPartenaire ».

La coopérative a accompagné les équipes techniques bio sur cette initiative pour communiquer largement sur les 4 filières engagées et les 8 cultures proposées:

- 1 filière céréale = blé meunier BIO;
- 3 filières légumineuses = lentilles roses et vertes, et pois chiches BIO;
- 3 filières oléagineux = colza, tournesol et lin BIO;
- 1 filière oléo-protéagineux = soja BIO.

Des réunions d'informations précisant la démarche ont été organisées auprès des adhérents de l'union pour présenter la solution. Aujourd'hui, plus de 100 producteurs se sont engagés à travers ce label sur environ 1700 ha représentant 2500 t/an. Des contrats pluriannuels ont été signés avec les clients qui intègrent un prix de sauvegarde permettant de couvrir les coûts de production et une rémunération juste aux producteurs. Ce ralliement rapide des producteurs à cette solution s'explique par l'intérêt de sécuriser les débouchés et de garantir une juste rémunération de leur travail via le label de commerce équitable. Ce projet permet aux agriculteurs de pouvoir participer au développement de filières locales et durables, tout en respectant les critères sociaux et environnementaux. Ce projet a également suscité

de l'intérêt auprès des clients. Ces derniers sont intéressés à sécuriser une production à un prix encadré. Ils peuvent ainsi travailler sur une communication positive auprès des consommateurs via cet engagement.

Dans les prochaines années, Agribio Union souhaite:

- sensibiliser un plus grand nombre de producteurs membres de l'union;
- développer la démarche à travers un plus grand nombre de productions;
- proposer ce même dispositif sur d'autres labels de commerce équitable. ■



Solution



Luzeal
Recy (Marne)



<https://www.luzeal.fr/HP/HpLuzealInternet.aspx>

- **Activité**
déshydratation de luzerne, pulpes, farines et pépins de raisin et œillette, les litières et paillage, l'alimentation animale et les granulés de bois.
- **PME**
- **10 structures engagées dont 10 coopératives**

indicateurs

- En termes d'émissions nettes: réduction de 82 % en 2020 (base 2005), ramenées à la tonne produite: réduction de 73 % en 2020 (base 2005). (source: CITEPA)
- En termes d'aide CAPEX, 10 M€ d'euros ont été attribués aux projets de la filière. La valorisation de l'aide au fonctionnement pour 2020 s'élève à environ 3,5 M€.
- Projections pour 2025:
 - en termes d'émissions nettes: réduction de 91 % en 2025, 93 % en 2030 (base 2005);
 - ramenées à la tonne produite: réduction de 89 % en 2025, 92 % en 2030 (base 2005).

Décarbonation du procédé de déshydratation de la luzerne

La solution développée par les coopératives de déshydratation, dont Luzéal, permet d'envisager la décarbonation totale des procédés de déshydratation de la filière dans un délai bien plus ambitieux que ne l'est celui fixé par les autorités européennes et nationales.

La démarche globale de décarbonation de la filière remonte à une vingtaine d'années. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour réunir les conditions de mise en œuvre de cette solution porteuse d'objectifs très ambitieux. Si la filière a été, un temps, pointée du doigt pour le caractère peu vertueux d'un point de vue environnemental de ses procédés de transformation, cette vision est aujourd'hui incontestablement surannée. D'ailleurs, celle-ci affiche des indicateurs de réduction des émissions de GES (Gaz à effet de serre) dont peu de secteurs peuvent se prévaloir.

Les industriels de la luzerne déshydratée se sont regroupés au sein de Luzerne de France pour étudier avec l'ADEME et les ministères de la Transition écologique et de l'Économie, la stratégie de déploiement et de massification de la substitution. Les collaborateurs, salariés des entreprises, ont rendu possible techniquement l'atteinte de cet objectif en agissant au quotidien sur les outils de production.

La solution mise en place par les coopératives de déshydratation de la luzerne vise à atténuer les émissions de leur procédé de transformation en substituant leurs consommations d'énergies fossiles par de la biomasse. La mise en place d'injecteurs dédiés permet de substituer partiellement l'énergie fossile par de la biomasse dans les générateurs d'air chaud des usines de déshydratation. La solution mise en œuvre permet de généraliser cette pratique à l'ensemble des conditions de production de façon à converger massivement vers le 100 % biomasse.



Après avoir généralisé l'installation des injecteurs à biomasse sur les lignes de production via la mobilisation de fonds de l'ADEME, la stratégie de déploiement de la solution visant la massification de la substitution a été construite autour des dispositifs mis en place par le Plan de relance, notamment en créant un nouveau type d'aide dite au fonctionnement. Il s'agit d'un engagement de l'État sur quinze ans de contribuer aux surcoûts générés par le changement d'énergie.

L'ADEME a joué un rôle central dans le dispositif en s'engageant à recevoir l'ensemble des projets proposés par la filière dans le cadre de son appel à projets BCIAT 2020 (BCIAT: Biomasse, chaleur, industrie, agriculture et tertiaire), aides à l'investissement et au fonctionnement pour soutenir la décarbonation de l'industrie. Cela représente 1 projet lauréat sur 3 parmi les 51 projets industriels retenus au niveau national dans le cadre de cet appel à projet. Le ministère de la Transition écologique s'est impliqué aux côtés de la filière de la luzerne au niveau de la mobilisation de la

ressource et de la maîtrise des approvisionnements au sein de cellules régionales dédiées. Enfin, le ministère de l'Économie a travaillé aux côtés de la filière pour mettre au point l'instrument financier structurant porteur de la solution.

La filière a communiqué autour de ces nouvelles perspectives notamment au travers de sa prospective Luzerne 2026. Menée en 2020, cette étude est porteuse d'un objectif stratégique fort de décarbonation: atteindre dès 2025 une atténuation globale proche de 90 % (base 2005) à la tonne produite. Des *motion design* ont été réalisés par Luzerne de France, et plus récemment, plusieurs reportages de France TV ont été consacrés à la démarche. ■

Solution



Noé
Paris

<https://noe.org/>

- Activité: ONG
- PME
- 20 structures engagées, 9 coopératives dont 8 par l'intermédiaire de l'association Agri Confiance®

indicateurs

- 12 coopératives et négoce partenaires
- 45 exploitations
- 66 parcelles pilotes

RETOUR AU SOMMAIRE

Biodiversité et agriculture: une boîte à outils au service des filières agroalimentaires

La préservation de la biodiversité est un enjeu montant et plus particulièrement dans l'alimentation. La médiatisation importante du Congrès mondial de la nature qui s'est tenu en septembre 2020 à Marseille en est la parfaite illustration. Les connaissances et outils pour accompagner les agriculteurs se développent, mais les acteurs de l'aval des filières manquent encore de solutions d'accompagnement pour appréhender cet enjeu complexe, lié fortement à l'enjeu du changement climatique. L'ONG Noé a coconstruit pendant deux ans, avec l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire (coopératives, porteurs de label, industriels...), une liste d'indicateurs de suivi de la biodiversité, utilisables par tous les acteurs des filières végétales.

Aujourd'hui, les filières agroalimentaires ne disposent pas d'indicateurs fiables de suivi de la biodiversité et de l'effet des pratiques agricoles sur celle-ci. Ce collectif propose donc une liste d'indicateurs accessibles pour suivre l'état de la biodiversité dans les parcelles et les exploitations, ainsi que des pratiques clés pouvant avoir une influence sur l'état de cette biodiversité (indicateurs de pression). L'objectif de ce projet est double:

- mesurer l'état de la biodiversité pour les filières agroalimentaires;
- quantifier les impacts des démarches initiées par l'intermédiaire de labels, de démarches privées... avec l'amont agricole.

Ce projet cherche également à cibler les pratiques qui ont le plus d'impact sur la biodiversité et ainsi accompagner les changements de pratiques des agriculteurs. Ce collectif a donc pour vocation d'agrèger un certain nombre de données potentiellement existantes au niveau des exploitations, voire au niveau des coopératives, mais qui ne sont pas forcément valorisées à l'heure actuelle.

Le club AGATA a été lancé en février 2018 par l'association Noé et le CDC Biodiversité. Avec ses adhérents, ce club s'est donné

comme principal objectif de créer une liste d'indicateurs. La sélection des indicateurs dans la littérature scientifique et les premiers tests ont été réalisés avec différents membres de l'écosystème AGATA, en particulier une dizaine de coopératives agricoles. Ces travaux ont, par la suite, été résumés à l'aide de fiches synthétiques* pour rendre ces éléments accessibles à tous. L'association travaille actuellement sur le développement d'outils complémentaires pour faciliter la prise en main de ces sujets par l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire.

La phase de déploiement a débuté chez les adhérents du Club AGATA et leurs coopératives via des démarches-pilotes et auprès d'autres parties prenantes de la chaîne alimentaire partenaires de la démarche. Après la réalisation des premiers tests sur le terrain, le périmètre des projets pilotes a été étendu en 2021. Durant l'année 2021, trois projets pilotes ont été lancés pour tester les indicateurs sur le terrain.

Les coopératives qui utilisent les indicateurs pour la première année vont reconduire, voire élargir pour certaines, leur utilisation lors de la prochaine campagne avec un objectif de pérenniser ces dispositifs dans le temps.

* <https://noe.org/noe-publie-recueil-indicateurs-biodiversite-agricoles>



Noé est en cours de collecte des indicateurs de pression et d'état issus des trois projets pilotes. Les derniers relevés ont été effectués cet été. Une fois l'ensemble des données collectées, un retour sera effectué auprès des différents agriculteurs et coopératives qui les ont testés. En fonction des chiffres, et avec toutes les précautions à prendre sur une seule année de mesure, Noé souhaite tenter d'analyser certaines tendances reliant les pratiques et l'état de la biodiversité sur les exploitations agricoles. Cette analyse donnera lieu à la construction d'une base de données permettant de centraliser l'ensemble des résultats des relevés terrain des partenaires sur les prochaines années. Elle sera nourrie, dès cette année, avec les résultats collectés par les 12 coopératives et négoce partenaires sur les 45 exploitations et leurs 66 parcelles pilotes.

À présent, le club souhaite diffuser ces outils auprès des représentants et têtes de réseau des filières, mais aussi auprès des pouvoirs publics, en vue de leur intégration dans les politiques publiques en cours de construction. À moyen terme, Noé souhaite faciliter l'intégration pérenne du critère biodiversité dans les filières agroalimentaires. ■



RETOUR AU SOMMAIRE

Tour de France des Solutions Coopératives

Les Trophées des Solutions Coopératives s'intègrent dans un projet de plus grande ampleur lancé dès 2020, le Tour de France des Solutions Coopératives. Lors du Salon international de l'Agriculture 2020, La Coopération Agricole a souhaité inscrire sa présence sous la bannière «2300 coopératives engagées» et valoriser la dynamique présente au sein des coopératives agricole et agroalimentaire dans leur contribution aux enjeux environnementaux.

Pour poursuivre cette prise de parole, le «Tour de France des Solutions Coopératives» a été lancé. Ce projet répond à deux enjeux stratégiques: l'indispensable transformation des filières agricoles et agroalimentaires et le rôle essentiel des coopératives pour accompagner l'amont et opérer les transformations aussi à leur niveau aval.

Ce projet vise à identifier et à valoriser les actions positives des coopératives sur leur territoire et leurs contributions aux transitions environnementales.

750
COOPÉRATIVES
engagées dans
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE



100%
DES COOPÉRATIVES
viticoles seront engagées
d'ici 2025 dans
LA CERTIFICATION
ENVIRONNEMENTALE
ou en agriculture biologique



LES COOPÉRATIVES
sont impliquées dans
92%
des programmes d'actions
locaux de préservation de la
QUALITÉ DE L'EAU



LES COOPÉRATIVES LAITIÈRES
déploient des diagnostics de
BIEN-ÊTRE ANIMAL
afin que
100%
des élevages laitiers coopératifs soient
diagnostiqués dans les 5 ans



3
COOPÉRATIVES SUR 4
accompagnent les
NOUVEAUX COOPÉRATEURS
avec des aides financières,
techniques et juridiques



Près de
23 000
AGRICULTEURS-
COOPÉRATEURS
toutes filières confondues
adhèrent à la démarche
AGRI CONFIANCE*



100%
DES COOPÉRATIVES
D'AGROFOURNITURE
sont engagées volontairement
dans la collecte et le recyclage des
EMBALLAGES ET PLASTIQUES
commercialisés auprès des agriculteurs



40%
C'est la baisse de la
CONSOMMATION D'ÉNERGIE
des coopératives de déshydratation
de luzerne depuis 20 ans



Plus de
350
COOPÉRATIVES
ont effectué un diagnostic
de leur démarche
RSE



Avec **28**
MILLIONS D'ARBRES
plantés par an,
les coopératives forestières
sont les premiers
REBOISEURS
en France



Les **2/3**
DES COOPÉRATIVES
d'alimentation animale sont
CERTIFIÉES DURALIM



Pour ce faire, le projet se décompose en quatre temps:

1. identifier les solutions déployées par les coopératives;
2. valoriser les solutions des coopératives engagées dans les transitions;
3. massifier l'engagement des coopératives en se basant sur des solutions éprouvées;
4. proposer des accompagnements et des financements spécifiques pour le déploiement de ces solutions.

Le Tour de France des Solutions Coopératives a pour volonté d'illustrer concrètement par des bonnes pratiques les solutions mises en place par les coopératives pour répondre aux attentes environnementales.

D'une position défensive, les coopératives doivent endosser ainsi une attitude proactive prouvant que l'agriculture et l'agroalimentaire peuvent proposer des solutions aux transitions en cours. Les coopératives doivent être forces de proposition.

La mise en place des trophées des solutions coopératives ainsi que le lancement du site des solutions coopératives répondent parfaitement aux deux premiers objectifs de ce projet ambitieux et donnent ainsi une visibilité supplémentaire aux initiatives portées par les coopératives pour répondre aux nombreux défis sociétaux de l'agroalimentaire. ■



Un travail de réseau

ISBN : 979-10-91278-38-6
© La Coopération Agricole, 2021

Conception et réalisation **EDITA LA FABRIQUE DE LIVRES – TOURS**
(8, rue de l'Oratoire 37100 Tours – 09 83 64 35 64)

Photos de couverture : ©lovelyday12 - stock.adobe.com (photo)
et ©tonefotografia - stock.adobe.com (dessin ampoule)
Toutes les autres photos sont fournies par les différentes coopératives
et La Coopération Agricole, sauf mention spéciale.



La responsabilité du ministère
en charge de l'Agriculture
ne saurait être engagée.

Ce document est le fruit du travail des salariés du réseau de La Coopération Agricole et des résultats des premiers Trophées des Solutions Coopératives, portés par l'action collective « RSE » du programme de développement agricole et rural financé par le CasDAR (Compte d'affectation spéciale du développement agricole et rural) du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation. Les travaux conduits depuis 2009 et ces trophées ont amené à identifier de multiples initiatives, parmi lesquelles celles présentées dans ce document.

Les choix qui ont été faits par les membres du jury ne prétendent nullement à la représentativité du tissu coopératif, ni à rendre compte de manière exhaustive de l'ensemble des champs que couvre l'engagement des coopératives dans les transitions environnementales. De natures différentes et aux degrés d'avancement plus ou moins finalisés, les exemples mis en exergue rendent compte d'une grande diversité et présentent tous un intérêt particulier. Ils témoignent du souhait du jury d'offrir de nouvelles perspectives par une approche transversale des actions des coopératives dans les transitions agricoles.

Ont ainsi contribué à la réalisation de ce document :

Le responsable du projet : Benjamin Perdreau, La Coopération Agricole (LCA)

La coordinatrice du programme de développement : Françoise Ledos, LCA

Ainsi que :

- Virginie Charrier, LCA
- Vincent Drevet, LCA Nouvelle-Aquitaine
- Clément Héлары, LCA
- Denis Le Chatelier, LCA
- Stéphanie Pons, LCA Sud PACA
- Fleur Remery, LCA
- Simon Silès, LCA

Et toutes les autres personnes du réseau qui ont suscité des candidatures.



Construisons en commun l'avenir de chacun



www.lacooperationagricole.coop

